

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

LVL Médical Groupe

Société Anonyme
au capital de 4.076.073,05 €
44, Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon

Grant Thornton

Commissaires aux Comptes
42 avenue Georges Pompidou
69442 LYON CEDEX 03

Joye SA

Commissaire aux Comptes
49, Cours Vitton
69006 Lyon

Exercice clos le 30 Septembre 2009

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Société LVL Médical Groupe Exercice clos le 30 septembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **LVL MEDICAL GROUPE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le Groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition, des actifs à durée de vie indéfinie ainsi que des autres actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.14. aux états financiers. Sur la base de la documentation mise à notre disposition, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 2.14. donne une information appropriée.
- La note 2.9 aux états financiers décrit les principes retenus par le Groupe concernant les opérations de regroupements d'entreprises.
Nous nous sommes assurés de la correcte application de ces principes aux opérations de regroupement intervenues sur l'exercice 2008/2009 ainsi que de la pertinence des informations fournies au niveau des notes annexes aux états financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

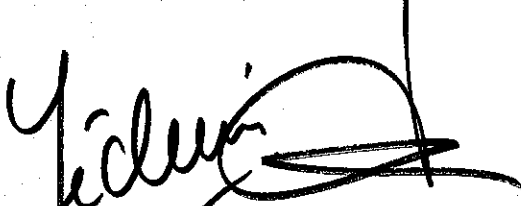
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 27 janvier 2010


Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Françoise Méchin – Robert Dambo
Associés

Joye SA



Thierry Charlotte
Associé

LVL MEDICAL GROUPE

Société anonyme au capital de 4 076 073,05 €

44 quai Charles de Gaulle Lyon 69006

352 497 465 00067 RCS LYON

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

AU 30 septembre 2009

Sommaire

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS.....	3
I.- Bilan consolidé.....	3
II.- Compte de résultat consolidé.....	5
III.- Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	6
IV.- Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	7
V.- Notes sur les états financiers consolidés.....	8
1.- Faits marquants de l'exercice.....	8
2.- Principes de consolidation et méthodes d'évaluation.....	9
3.- Périmètre de consolidation.....	24
4.- Information pro-forma.....	25
5.- Information sectorielle.....	26
6.- Charges de personnel.....	26
7.- Frais de recherche et de développement.....	27
8.- Dotations nettes aux dépréciations, amortissements et provisions.....	27
9.- Autres produits et charges d'exploitation.....	27
10.- Paiements en actions.....	27
11.- Résultat sur cession de participation consolidées.....	30
12.- Autres produits et charges opérationnels non courants.....	30
13.- Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers.....	30
14.- Impôt sur le résultat.....	31
15.- Résultat par action.....	32
16.- Actifs non courants.....	33
17.- Impôts différés actifs et passifs.....	35
18.- Autres actifs long terme.....	35
19.- Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie.....	36
20.- Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	37
21.- Capital, réserves et actions propres.....	38
22.- Provisions courantes et non courantes, actifs et passifs éventuels.....	38
23.- Engagements envers le personnel.....	39
24.- Autres passifs non courants.....	40
25.- Endettement financier net.....	40
26.- Fournisseurs et autres créditeurs courants.....	42
27.- Autres passifs courants.....	43
28.- Instruments financiers.....	43
29.- Effectifs.....	44
30.- Risques.....	45
31.- Engagements hors bilan.....	46
32.- Informations sur les parties liées.....	47
33.- Détail du tableau des flux de trésorerie consolidés.....	48
34.- Evènements postérieurs à la clôture.....	49

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES.

I.- Bilan consolidé

(En k€.)

Actif	Notes de l'annexe	Clôture au 30/09/2009	Clôture au 30/09/2008	Clôture au 30/09/2007
Immobilisations incorporelles	16.1	1 053	557	1 382
Ecart d'acquisition	16.2	40 048	26 119	26 027
Immobilisations corporelles	16.3	29 115	26 777	22 560
Autres actifs financiers	16.4	769	724	597
Impôts différés	17	1 976	2 093	60
Autres actifs long terme	18	620	1 407	1 170
Total Actifs non-courants		73 580	57 677	51 795
Stocks et en-cours	19.1	3 467	3 109	2 869
Clients et autres débiteurs	19.2	21 821	18 585	15 175
Créances d'impôt	19.3	65	791	212
Autres actifs courants	19.4	626	482	530
VMP et autres placements	20	4 000	25 074	1
Disponibilités	20	33 973	26 546	5 364
Total Actifs courants		63 953	74 588	24 152
Total Actif		137 533	132 265	75 947

Passif	Notes de l'annexe	Clôture au 30/09/2009	Clôture au 30/09/2008	Clôture au 30/09/2007
Capital	21.1	4 076	4 526	4 526
Primes liées au capital		65 629	70 933	70 933
Actions propres	21.2	-73	-1 732	-47
Charges directement imputées en réserves	21.3	6 111	4 519	893
Résultats accumulés		-27 032	-27 544	-34 103
Capitaux propres, part du Groupe		48 711	50 701	42 203
Intérêts minoritaires		568	367	49
Total des Capitaux propres		49 279	51 068	42 252
Emprunts et dettes financières	25	57 370	56 607	8 063
Engagements envers le personnel	23	197	381	336
Autres provisions	22.1	368	565	522
Impôts différés	17	521	1 622	258
Autres passifs long terme	24	2 248	2 086	2 329
Total Passifs non-courants		60 703	61 260	11 509
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	25	32	1 260	3 362
Fournisseurs et autres créditeurs	26	23 984	17 753	15 923
Dettes d'impôt		2 956	206	2 434
Autres passifs courants	27	579	718	466
Total Passifs courants		27 551	19 937	22 186
Total des Passifs		88 254	81 198	33 695
Total Passif		137 533	132 265	75 947

II.- Compte de résultat consolidé

(En k€)

	Notes de l'annexe	Clôture 30/09/2009 (12 mois)	Clôture 30/09/2008 (12 mois)	Clôture 30/09/2007 (12 mois)
Chiffre d'affaires	5	136 126	114 528	96 970
Autres produits de l'activité		967	734	215
Achats consommés		-20 322	-19 161	-17 008
Charges externes (1)		-20 156	-17 636	-15 493
Charges de personnel (1)	6	-64 522	-52 209	-40 355
Impôts et taxes		-2 914	-2 636	-2 620
Dotations nettes aux amortissements	8	-9 559	-8 934	-7 775
Dotations nettes aux dépréciations sur créances clients	8	37	-256	410
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	8	33	-237	354
Autres produits et charges d'exploitation	9	-194	-260	410
Résultat opérationnel courant avt stock options		19 496	13 932	15 107
Charges nettes / stock options	10.4	-1 593	-1 637	-893
Résultat opérationnel courant		17 903	12 296	14 213
Résultat sur cession de participations consolidées	11		177	415
Autres produits et charges opérationnels non courants	12	-821	-2 415	13
Résultat opérationnel		17 082	10 057	14 641
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	13	1 037	818	186
Coût de l'endettement financier brut	13	-2 409	-2 105	-2 254
Coût de l'endettement financiers net		-1 372	-1 288	-2 068
Autres produits et charges financiers	13	-382	-106	-120
Résultat avant impôt		15 328	8 663	12 454
Impôts sur les bénéfices	14.2	-5 056	-1 577	-1 899
Résultat après impôt		10 272	7 087	10 555
Q-P de résultat des mises en équivalence			-	-
Résultat net Total		10 272	7 087	10 555
Part du groupe		9 947	6 812	10 323
Part des minoritaires		325	275	232
Résultat par action (en euros)	15	0,810	0,530	0,978
Résultat dilué par action (en euros)	15	0,800	0,517	0,832

(1) par rapport à la publication du compte de résultat du 30/09/2007 un reclassement a été effectué entre les charges de personnel et les charges externes pour un montant de 154 K€.

III.- Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(En k€)

	Capital	Primes liées au capital	Autocontrôle	Composante CP emprunts Oblig.	Paiement en actions	Résultats accumulés	Total Capitaux Propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Situation nette clôture 30/09/2007	4 526	70 933	-47	0	893	-34 103	42 203	49	42 252
Incidence des changements de méthode comptable									
Situation nette ouverture 01/10/2007	4 526	70 933	-47	0	893	-34 103	42 203	49	42 252
Dividendes versés						-59	-59	-85	-144
Résultat de la période						6 812	6 812	275	7 087
Mouvements / actions propres			-1 686				-1 686		-1 686
Composante fonds propres des émissions obligataires				1 989			1 989		1 989
Paiement en actions					1 637		1 637		1 637
Autres variations						-206	-206	96	-110
Sortie de périmètre						12	12	32	44
Situation nette clôture 30/09/2008	4 526	70 933	-1 732	1 989	2 530	-27 544	50 701	367	51 068
Incidence des changements de méthode comptable									
Situation nette ouverture 01/10/2008	4 526	70 933	-1 732	1 989	2 530	-27 544	50 701	367	51 068
Dividendes versés						-104	-104	-123	-228
Résultat de la période						9 947	9 947	325	10 272
Mouvements / actions propres	-450	-5 305	1 659			-9 313	-13 409		-13 409
Composante fonds propres des émissions obligataires									
Paiement en actions					1 593		1 593		1 593
Autres variations						-17	-17	0	-17
Sortie de périmètre									
Situation nette clôture 30/09/2009	4 076	65 629	-73	1 989	4 123	-27 032	48 711	568	49 279

Le détail des réserves sociales de LVL Médical Groupe est donné en note 16.2.- de l'annexe aux comptes sociaux.

Il sera proposé à l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009 de LVL Médical de distribuer un dividende par action de 0,25 Euro.

IV.- Tableau des flux de trésorerie consolidés

(En k€)

	Notes	30/09/2009 (12 mois)	30/09/2008 (12 mois)	30/09/2007 (12 mois)
Résultat net total consolidé		10 272	7 087	10 555
Elim. des amortissements et provisions		8 867	9 483	7 856
Pertes sur utilisation d'actions propres		0	0	-4 122
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution		1 154	1 704	-426
Elim. des produits de dividendes		0	0	0
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions		1 593	1 637	893
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		21 886	19 911	14 756
Elim. de la charge (produit) d'impôt		5 056	1 577	1 899
Elim. du coût de l'endettement financier net		1 372	1 288	2 068
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		28 314	22 775	18 723
Incidence de la variation du BFR	33.1	217	-1 853	-1 255
Impôts payés		-2 548	-6 240	-1 779
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	33.1	25 983	14 682	15 689
Incidence des variations de périmètre		-11 124	115	-1 836
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-13 631	-15 101	-12 700
Acquisition d'actifs financiers		-10	0	-28
Variation des prêts et avances consentis		-35	-127	-38
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		644	431	279
Dividendes reçus		0	0	0
Flux de trésorerie liés aux investissements	33.2	-24 156	-14 682	-14 323
Augmentation de capital		0	0	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres		-13 409	-1 787	4 651
Emission d'emprunts		0	65 181	2 400
Remboursement d'emprunts		-293	-17 129	-10 157
Intérêts financiers nets versés		-572	-809	-427
Distribution de dividendes		-228	-144	-161
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	33.3	-14 502	45 313	-3 695
Variation de la trésorerie		-12 675	45 313	-2 329
Trésorerie d'ouverture		50 628	5 315	7 644
Trésorerie de clôture		37 953	50 628	5 315
Variation de la trésorerie		-12 675	45 313	-2 329

V.- Notes sur les états financiers consolidés

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros (k€), sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2009. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2009.

LVL Médical est une société anonyme de droit français, dont le siège est situé à Lyon. Le groupe exerce deux activités distinctes (cf. note 2.7.- sur l'information sectorielle) :

- L'assistance médicale à domicile en France ;
- Les soins infirmiers à domicile en Allemagne.

1.- Faits marquants de l'exercice

1.1.- Variations de périmètre

Sur l'exercice 2008-2009, le groupe LVL Médical a acquis, par l'intermédiaire de sa filiale allemande Bonitas :

- 100% de la société Lynn's Best au 1^{er} octobre 2008 pour un montant de 10,7M€ (dont 8,3 M€ payé au 01/10/2008 et le solde de 2,4 M€ payable en 5 annuités de 0,5M€). Cette société, spécialisée dans la prise en charge d'enfants en soins intensifs et située en Bavière, représente un chiffre d'affaires actuel de 7,6 M€ en année pleine avec une rentabilité de près de 15%.
- 100% de la société HeiloMed au 1^{er} janvier 2009 pour un montant de 0,9M€. Cette société spécialisée en soins intensifs située en Bavière représente un chiffre d'affaires actuel de 1,6M€ en année pleine avec une rentabilité opérationnelle supérieure à celle des activités allemandes du groupe LVL Médical.
- Une branche d'activité située en Bavière (Ingolstadt et Nuremberg) et spécialisées dans la prise en charge de patients en soins intensifs au 1^{er} avril 2009 pour un montant de 2,4 M€. Cette branche d'activité représente un chiffre d'affaires d'environ 4,8 M€ en année pleine.
- Une branche d'activité située en Bavière, proche de la frontière autrichienne, et spécialisées dans la prise en charge de patients en soins intensifs au 1^{er} août 2009 pour un montant de 0,1 M€. Cette branche d'activité représente un chiffre d'affaires d'environ 0,6 M€ en année pleine.

Ces acquisitions ont été financées par les fonds issus de l'émission d'OBSAAR.

1.2.- Rachat d'actions propres et annulations

Le groupe détenait au 30/09/2008 92 719 actions propres acquises dans le cadre de son programme de rachat. Sur l'exercice, 1 192 251 actions propres complémentaires ont été acquises au titre de ce programme, pour un montant de 13.510 k€. L'ensemble des actions propres détenues au titre du programme de rachat a ensuite été annulé par le biais d'une réduction de capital, voir note 21.2.-

1.3.- Mise en place de contrats de couverture de taux.

Le groupe a mis en place sur l'exercice des contrats de couverture du risque de taux (swaps & tunnels) – couverture de flux de trésorerie.

Ces contrats sont qualifiés d'opérations de couverture, car la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture et son efficacité est démontrée voir note 25.3.-

1.4.- Stock-options

Le 30 mars 2009, le conseil d'administration de la société LVL Médical Groupe a annulé et remplacé le plan de stock-options du 4 octobre 2007 par un nouveau plan ayant les mêmes attributaires et les mêmes

caractéristiques, sauf le prix d'exercice qui est recalé en fonction du cours de bourse actuel. Une information détaillée sur ce nouveau plan de stock options est donnée en notes 2.20.4.- et 10.1.-.

1.5.- Fin de l'inventaire des immobilisations corporelles.

Le processus d'inventaire physique des matériels médicaux démarré sur l'exercice 2008 a été finalisé au cours du second semestre 2009.

Par rapport à la provision pour dépréciation de 207 k€ constatée au 30/09/2008, une charge complémentaire de 134 k€ a été prise en compte sur l'exercice (cf. note 16.3.-).

1.6.- Désengagement dans le Maintien à Domicile.

LVL Médical a cédé le 1er janvier 2009 l'activité Maintien à Domicile de son agence de Saint-Etienne, qui représentait un chiffre d'affaires de 1,1 M€. Cette cession finalise le désengagement du groupe LVL Médical des activités de Maintien à Domicile, dont le taux de marge opérationnelle était inférieur à celui des autres activités françaises.

Cette cession a pris la forme d'une cession de branche d'activité, puisque les activités d'assistance respiratoire, de perfusion, de nutrition et d'insulinothérapie de l'agence de St Etienne sont restées dans le groupe. A l'occasion de cette cession, une part de l'écart d'acquisition affecté à l'UGT LVL Médical Centre Est a été reprise à hauteur de 50 k€.

Cette cession génère une plus-value de 32 k€ dans les comptes consolidés.

1.7.- Autres faits marquants de l'exercice clos le 30 septembre 2009.

Le groupe a signé en décembre 2008 un contrat de mise en œuvre d'une nouvelle solution de gestion intégrée de ses activités.

Le projet de mise en œuvre, qui a démarré en 2009, devrait être finalisé au cours de l'exercice 2011, avec le déploiement d'un premier lot au premier semestre de l'exercice 2009/2010.

Le bilan consolidé au 30 septembre 2009 inclut 716 k€ d'immobilisations incorporelles comptabilisées au titre de ce projet (cf. note 16.1.-).

1.8.- Evènements post-clôture du 30 septembre 2009.

1.8.1.- Acquisition

Le Groupe est en cours d'acquisition à effet au 1er janvier 2010, d'une société spécialisée dans la prise en charge de patients en soins infirmiers à domicile localisé à Krefeld. Cette structure génère en année pleine un CA de l'ordre de 1,1 M€.

1.8.2.- Recomposition de la détention du capital du Groupe

Le Groupe Malakoff Médéric, leader de la protection sociale paritaire en France et 2^{ème} assureur collectif de personnes, a acquis en novembre 2009 13,2% du capital du Groupe LVL Médical. Cette opération, menée en concertation avec la direction du Groupe LVL Médical, répond à l'objectif du Groupe Malakoff Médéric d'apporter toujours plus de services à valeur ajoutée à ses clients, notamment dans le domaine de la santé et de la prise en charge de la personne âgée.

Pour le Groupe LVL Médical, cette recomposition actionnariale ouvre de nouvelles possibilités de renforcer la qualité et la diversité des prestations, ainsi qu'un partenariat stratégique avec un acteur dont le poids dans la prise en charge des patients est inéluctablement appelée à augmenter.

2.- Principes de consolidation et méthodes d'évaluation

2.1.- Référentiel comptable

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de LVL Médical au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne à cette date.

L'adresse du site internet de la Commission européenne sur lequel le référentiel adopté par l'Union Européenne est disponible :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

LVL Médical Groupe a appliqué les nouvelles normes et interprétations IFRS suivantes au 30 septembre 2009 : l'amendement de la norme IAS 1 «Présentation des Etats Financiers», et la norme IFRS 7 «Instruments financiers, informations à fournir». Ces deux normes concernent l'information à donner en annexe, elles n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés.

Les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et applicables de manière obligatoire au 30/09/2009 (amendement IAS 39 et IFRS 7 - reclassement des actifs financiers-, IFRIC 11- actions propres et transactions intragroupes-, et IFRIC 14 -plafonnement des actifs et obligation de financement minimum) n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés de LVL Médical.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne au 30/09/2009, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le groupe n'anticipe pas, compte tenu de l'analyse en cours, d'impact significatif sur ses capitaux propres. Ainsi, en ce qui concerne les normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- la norme IAS 1 révisée n'aura un impact que sur la présentation des comptes ;
- la mise en œuvre de la norme IFRS 8 - secteurs opérationnels-, ne devrait pas entraîner changements significatifs sur les informations déjà communiquées dans le cadre d'IAS 14, ni sur la détermination des UGT dans le cadre de la mise en œuvre des tests de dépréciation.

La société n'a pas utilisé de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire à fin juin 2009 et non encore adoptées au niveau européen. Elle ne s'attend pas à ce que les normes et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

2.2.- Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan consolidé est présenté selon le critère de distinction «courant» / «non courant» défini par la norme IAS 1. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers, les dettes sociales sont ventilées entre la part à plus d'un an en «non courant» et la part à moins d'un an en «courant». Les provisions pour risques portant sur un actif sont présentées en moins du poste d'actif correspondant.

Les charges calculées sur stocks options et assimilées (IFRS2) sont présentées sur une ligne distincte dans le résultat opérationnel courant.

Le compte de résultats consolidé est présenté par nature, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2004-R-02.

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2004-R-02.

2.3.- Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer les avantages de ses activités. Il est généralement effectif lorsque le groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés dans lesquelles LVL Médical exerce une influence notable sont mises en équivalence (pourcentage de détention compris entre 20 et 50%). Il n'existe pas à ce jour de sociétés mises en équivalence.

Les sociétés dont l'impact n'est pas significatif, ou qui sont détenues uniquement en vue de leur cession à court terme ne sont pas consolidées.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est donnée en note 3.-.

2.4.- Elimination des opérations intragroupes

Les soldes et transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés en consolidation (achats, ventes, dividendes, cessions de stocks, d'immobilisations,...).

2.5.- Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe clôturent leurs comptes au 30 septembre, date d'établissement des comptes consolidés du Groupe.

2.6.- Estimations de la direction

L'établissement des comptes consolidés implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations, dans le cas d'une évaluation d'un élément en l'absence de moyen de mesure précis, et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture d'exercice. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul de la valorisation des écarts d'acquisition, la mise en œuvre des tests des dépréciations d'actifs (notamment concernant les actifs incorporels et les écarts d'acquisition), des provisions (dépréciation des créances douteuses, provisions pour risques, etc.), des durées d'amortissement du matériel médical, des impôts différés et des engagements de retraite et assimilés.

2.7.- Informations sectorielles

L'analyse des critères prévus par la norme IAS 14 permettant de déterminer des secteurs d'activité et des secteurs géographiques (structure de l'organisation et autonomie, nature des produits et des projets, type de clientèle, environnement réglementaire,...) a conduit le groupe à identifier deux secteurs d'activité, qui correspondent également aux secteurs géographiques :

- Assistance médicale à domicile / la France,
- Soins infirmiers à domicile / l'Allemagne.

Le détail de l'information sectorielle est donné en note 5.- de l'annexe.

2.8.- Méthodes de conversion en devises

Les transactions en devises sont marginales. L'ensemble des filiales intégrées dans le périmètre de consolidation a l'euro pour monnaie de fonctionnement.

2.9.- Ecart d'acquisition

Les fonds de commerce acquis et non identifiables séparément selon les critères de la norme IAS 38 sont traités comme des écarts d'acquisition.

Lors du passage aux normes IAS / IFRS, les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ont été figés pour leur montant net existant au 1er octobre 2004. Les amortissements cumulés à cette date ont été compensés avec les valeurs brutes.

Les regroupements d'entreprises intervenus depuis le 1er octobre 2004 sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique l'évaluation des actifs et des passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par la norme IFRS 3. Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'entité acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'entité acquise si celle-ci n'a pas une obligation actuelle, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en écart d'acquisition. La détermination des justes valeurs des actifs et passifs acquis ainsi que des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, à l'exception des impôts différés actifs.

Le coût de l'acquisition correspond au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie, actualisé le cas échéant en cas d'impact significatif, majoré des coûts externes directement attribuables à l'acquisition et des ajustements de prix considérés comme probables et pouvant être mesurés de façon fiable.

Il n'existe pas de clauses d'earn-out en cours au 30 septembre 2009.

Les écarts d'acquisition sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie lors de l'acquisition, en fonction des synergies attendues par le groupe.

Les écarts d'acquisition négatifs (badwill) sont comptabilisés immédiatement en résultat, le cas échéant.

En l'absence de dispositions prévues par la norme sur les regroupements d'entreprise, LVL Médical a retenu les positions suivantes :

- en cas d'acquisitions de parts de minoritaires postérieure à la prise de contrôle, le Groupe a opté pour la constatation d'un écart d'acquisition au bilan (ou en résultat s'il s'agit d'un badwill), sans réévaluation des actifs et passifs à la juste valeur,
- en cas d'engagements de rachats fermes des parts détenues par les minoritaires, une dette financière est constatée au bilan pour le montant des engagements déterminé en fonction des termes du contrat (montant fixe ou variable, rachat à tout moment à l'initiative du minoritaire,...). La dette est actualisée, lorsque les échéances de règlements sont déterminées contractuellement à des dates fixes, lorsque l'impact est significatif. La contrepartie de la dette est constatée en écarts d'acquisition et en intérêts minoritaires à la clôture de l'exercice. Le calcul des mouvements de minoritaires est effectué en cours d'exercice comme s'il n'y avait pas d'engagement de rachat. Le calcul est mis à jour à chaque clôture tant que l'engagement existe. Les variations de la dette sont imputées en contrepartie des écarts d'acquisition et des intérêts minoritaires ; elles n'ont aucun impact sur le résultat. L'écart d'acquisition ainsi déterminé est pris en compte pour les tests de dépréciation.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de tests de dépréciation chaque année selon les principes généraux définis dans la note 2.14.-. Les dépréciations ne peuvent être reprises en résultat avant la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'écart d'acquisition est rattaché.

2.9.-1 Engagements de rachat des parts détenues par les minoritaires

Dans le cadre de l'acquisition de la société Lynn's Best (cf. note 1.1), le Groupe a souscrit un engagement de rachat des 4% d'intérêts minoritaires sur les 5 prochaines années.

Cet engagement d'achat ferme d'intérêts minoritaires est enregistré en dettes, pour un montant égal au prix de rachat des intérêts minoritaires net de l'effet d'actualisation.

Le Groupe a opté pour la comptabilisation en écart d'acquisition de l'écart entre le prix de rachat estimé des intérêts minoritaires et la quote-part de la situation nette acquise. Lors du dénouement de cet engagement, l'écart d'acquisition est impacté le cas échéant de toutes modifications dans le versement du prix.

2.10.- Réévaluation

Le Groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels.

2.11.- Immobilisations incorporelles

2.11.1.- Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont constatés en charges opérationnelles lorsqu'ils sont engagés.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention d'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Le groupe n'a pas de projets de développement répondant à la définition de la norme.

2.11.2.- Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, ou à leur coût de production, en cas de production interne.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire.

Elles sont essentiellement constituées de logiciels, amortis linéairement sur une durée de 3 à 5 ans.

2.12.- Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, ou à leur coût de fabrication, en cas de production interne.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque l'impact est significatif. Compte tenu de la nature de ses actifs corporels, principalement des matériels médicaux de faible valeur unitaire, le Groupe n'a pas mis en œuvre de ventilation de ses actifs corporels.

Le Groupe n'a pas opté pour l'activation des frais d'emprunts.

Les subventions d'investissement reçues sont présentées en diminution du coût d'acquisition. La quote-part de la subvention constatée en résultat est présentée en moins des dotations aux amortissements.

Les coûts d'entretien et de réparation courants sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts ultérieurs ne sont immobilisés que lorsque les critères de comptabilisation des immobilisations corporelles sont satisfaits, notamment en cas de remplacement d'un composant identifié et significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie, à l'exception des terrains.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par leur valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le Groupe.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

Agencement des constructions :	10 ans,
Matériel médical :	4 à 8 ans
Autres installations techniques, matériels et outillages :	10 ans
Matériel de transport :	5 ans
Matériel de bureau :	10 ans
Matériel informatique :	3 ans
Mobilier :	10 ans

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif.

Les amortissements constatés pour des raisons uniquement fiscales (ex : amortissements dérogatoires) sont éliminés en consolidation.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf. note 2.14.-). Les tests de dépréciation sont effectués après la révision des durées d'utilité.

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des matériels médicaux) entre sociétés du Groupe sont éliminées, le cas échéant, lorsque l'impact est significatif.

Le Groupe ne détient pas d'immeubles de placement significatif.

2.13.- Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire lorsqu'ils ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 (ex : transfert automatique de propriété, existence d'une option d'achat intéressante, la durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué,...).

Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement sont constatés à l'actif pour la valeur de marché de l'actif, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure. Ils sont amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Si le groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété de l'actif au terme du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net. Les actifs retraités sont amortis selon les modalités définies en note 2.12.- ci-dessus.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles et réparties de manière linéaire sur la durée du contrat.

2.14.- Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés obligatoirement chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie) ou pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur.

L'analyse des dépréciations est réalisée en fonction des actifs testés, soit au niveau des actifs individuels, soit au niveau des unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de flux largement indépendants de ceux générés par les autres groupes). Les écarts d'acquisition et les fonds commerciaux sont testés au niveau le plus fin de suivi par la direction.

Le groupe a identifié 7 unités génératrices de trésorerie (6 en France et 1 en Allemagne) en fonction des critères définis par la norme. Ces UGT correspondent au découpage géographique sur lequel est basé le management du Groupe.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est supérieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable, et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs, et de leur sortie à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les principales hypothèses retenues au 30 septembre 2009 sont les suivantes : taux d'actualisation de 6,51%, horizon explicite de 5 ans, et valeur terminale déterminée en retenant une hypothèse prudente de croissance à l'infini de 0,5%. Les hypothèses sont identiques sur les exercices présentés, sauf pour le taux d'actualisation, qui était de 7,89% au 30/09/2008 et a été ajusté en fonction de l'évolution des taux sans risque et de la prime de risque de marché.

Les dépréciations constatées sur une unité génératrice de trésorerie sont imputées en priorité sur l'écart d'acquisition, puis sur la valeur des autres composants de l'unité, dans la limite de la valeur recouvrable. Les dépréciations viennent modifier les bases amortissables.

Les dépréciations sont constatées selon le cas en autres produits et charges d'exploitation, ou en autres produits et charges opérationnels non courants.

Les dépréciations sur les écarts d'acquisition et fonds commerciaux ne sont reprises en résultats que lors de la cession de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle les écarts d'acquisition sont rattachés.

2.15.- Activités abandonnées ou en cours de cession

Il n'existe pas d'activité ni d'actifs répondant à cette définition à la date de clôture.

2.16.- Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués essentiellement des titres de participation des sociétés non consolidées, et des dépôts et cautionnements. Ils sont comptabilisés et évalués selon les règles présentées dans la note 2.27.- sur les instruments financiers.

2.17.- Stocks

Les stocks sont constitués uniquement de matières premières et de marchandises. Ils sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti), au prix d'achat majoré des coûts directs d'acquisition. Ils ne comprennent pas les coûts ultérieurs de stockage et de logistique.

Une dépréciation est constatée le cas échéant en tenant notamment compte des perspectives de ventes pour les produits destinés à être vendus, de l'obsolescence ou du taux de rotation pour les références non destinées à être vendues.

2.18.- Créances clients

Les créances commerciales sont constatées à l'actif lorsque les critères définis en note 2.27.- sont respectés. Elles sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale.

Le risque client est faible, compte tenu du fait que les créances sont réglées pour l'essentiel par des organismes sociaux.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque tient compte de critères tels que les délais de prescription des

organismes payeurs, les taux de recouvrement constatés, l'ancienneté de la créance, ou l'existence d'un litige.

Le groupe n'a pas mis en place de contrats de cession de créances.

2.19.- Trésorerie et équivalents de trésorerie et autres actifs financiers courants

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend essentiellement des soldes bancaires, des certificats de dépôt renouvelés régulièrement et des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Il intègre les « fonds monétaires euros », les « fonds monétaires à vocation internationale », et les autres fonds lorsque les critères recommandés par l'AMF sont respectés (volatilité et sensibilité très faibles).

Les valeurs mobilières de placement ne répondant pas à l'ensemble de ces critères sont constatées distinctement à l'actif en « autres actifs financiers courants ».

Les valeurs mobilières de placement et les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie au compte de résultat.

2.20.- Avantages accordés au personnel

2.20.1.- Avantages à court terme

- Les avantages à court terme (salaires, charges sociales, congés payés, primes sur objectifs, ...) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.

2.20.2.- Avantages postérieurs à l'emploi

- Régimes à cotisations définies : ils correspondent aux régimes de retraite légale et complémentaire. L'obligation du Groupe est limitée au versement de cotisations. Ces cotisations sont constatées en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par le personnel. Les sommes non payées à la clôture de l'exercice figurent en autres passifs courants.
- Régimes à prestations définies :
 - En France, les risques actuariels incombent au Groupe. Ils correspondent aux engagements de fin de carrière définis par les conventions collectives ou les accords d'entreprise. L'engagement est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles propres à chaque société (taux de mortalité, taux de turnover, taux d'actualisation et taux d'augmentation de salaire).

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	30/09/2009	30/09/2008
Taux d'actualisation	4,50%	3,50%
Taux de revalorisation de salaires	De 3% à 0 % en fonction de l'ancienneté	de 3% à 0 % en fonction de l'ancienneté

Table de mortalité	TH ou TF 00-02 (vie)	TD ou TV2000
Convention collective	Médico-sociaux, Départ à l'initiative du Sal.	Médico- sociaux
Taux de rotation du personnel	Turn-over fort	Turn-over fort et faible

Les principales modifications par rapport à l'année précédente sont :

- Mise à niveau du taux d'actualisation
- Actualisation des tables de mortalité
- Mise à niveau de la convention collective N° 3286 avec un départ en retraite à l'initiative du salarié.
- Mise à jour du Turn-over en fonction de la rotation du personnel constaté sur les deux dernières années.

Les écarts actuariels sont constatés immédiatement en résultats. Le coût des services passés est constaté immédiatement en résultats pour la partie acquise, et différée sur la durée moyenne d'acquisition des droits pour la partie non acquise.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle courante, la ventilation de la charge nette de l'exercice (coût des services rendus, coût financier, indemnités versées, écarts actuariels,...), le détail des engagements envers le personnel est donné en note 5.- de l'annexe.

- En Allemagne, la prise en charge des engagements de retraite est externalisée auprès d'une compagnie d'assurance.

2.20.3.- Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnité de licenciement) sont provisionnées dès la mise en œuvre d'une procédure.

2.20.4.- Paiements en actions (stock-options, attribution d'actions gratuites,...)

Conformément à l'option ouverte par la norme IFRS 1, seuls les plans d'options accordés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2004 sont concernés par cette comptabilisation.

Le 30 mars 2009, le conseil d'administration de LVL Médical Groupe a opéré une modification du plan de stock-options mis en œuvre en octobre 2007 afin de tenir compte de la baisse significative du cours de bourse du titre LVL médical sur les 9 derniers mois. Les bénéficiaires ont renoncé aux options émises à leur profit en octobre 2007, sous réserve de l'émission à leur profit du même nombre d'options. En conséquence, le conseil a acté la caducité du plan d'octobre 2007, et décidé l'attribution de nouvelles options au profit de ces dirigeants et salariés. Les modalités de ces nouvelles options sont largement identiques aux options initiales, la principale modification étant la baisse du prix d'exercice (9,59 € pour les nouvelles options contre 18,64 € pour les anciennes). En conséquence, l'opération améliore la valeur des options pour les bénéficiaires.

Cette opération étant réalisée au cours de la période d'acquisition des droits, elle a été traitée comme une modification du plan de stock-options d'octobre 2007 :

- La juste valeur des options d'origine continuera d'être ramenée en charges sur la période d'acquisition des droits d'origine

- L'écart entre la juste valeur des options d'origine, évaluée à la date de modification, et la juste valeur des options de remplacement, sera elle ramenée en charges sur la période d'acquisition des droits des options de remplacement.

Cf. note 10.- pour plus d'information sur les impacts.

Conformément à la norme IFRS 2, la juste valeur des services rendus est évaluée indirectement par l'évaluation de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Le coût des services rendus est comptabilisé linéairement dans le compte de résultat sur la durée de la période d'acquisition des droits (entre la date d'octroi et la date d'acquisition définitive des droits), en contreparties des capitaux propres (cf. note 10.-).

La juste valeur est figée à la date d'attribution, elle est comptabilisée en sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et de la probabilité d'acquisition de droits en tenant compte d'hypothèses de départ. La charge est recalculée à chaque date de clôture, après mise à jour de la liste des bénéficiaires et des hypothèses de départ. La variation par rapport à la charge cumulée de l'exercice précédent étant constatée comme une charge de personnel. (cf. note 10.-).

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

En cas de modifications du plan intervenant pendant la période d'acquisition des droits, lorsque la modification n'augmente pas le nombre d'instruments de capitaux propres, et lorsque les modifications des conditions d'acquisitions des droits ne sont pas considérées comme déterminantes, le traitement ci-après est retenu :

- maintien des modalités de constatation en charges de la juste valeur de l'avantage déterminé lors de l'attribution initiale, sur la période originale d'acquisition des droits résiduelle,
- étalement de la juste valeur marginale déterminée à la date d'annulation / remplacement du plan sur la nouvelle période d'acquisition. La juste valeur marginale correspond à la différence entre la juste valeur des instruments de capitaux propres de remplacement et la juste valeur des instruments de capitaux propres annulés (immédiatement avant l'annulation), à la date d'attribution des instruments de capitaux propres de remplacement.

2.21.- Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions comprennent essentiellement :

- les provisions pour litiges, qui sont liées à des litiges commerciaux ou prud'homaux. Elles sont déterminées au cas par cas en fonction du risque estimé,
- les provisions pour risques fiscaux, notamment dans le cadre d'un contrôle fiscal, en fonction du risque estimé par le Groupe en relation avec ses conseillers externes.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Les provisions constatées pour des raisons uniquement fiscales sont éliminées en consolidation.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

2.22.- Impôts sur les bénéfices

Le taux retenu pour le calcul de l'impôt est de 34,43% en France et de 15,83% en Allemagne.

2.22.1.- Impôts exigibles

L'impôt exigible est celui calculé pour chacune des entités selon les règles fiscales leurs étant applicables.

Il existe un régime d'intégration fiscale qui comprend, au 30/09/2009, les sociétés suivantes :

- LVL Médical Groupe
- LVL Médical Paris et Nord
- LVL Médical Centre-Est
- LVL Médical Sud
- LVL Médical Est
- LVL Médical Corse
- LVL Médical Ouest
- LVL Home service
- LVL Maintenance et Logistique
- LVL Médical Sud-ouest

Les impôts exigibles sont présentés sur une ligne spécifique en passifs courants.

2.22.2.- Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés, à l'exception de celles liées aux écarts d'acquisition, et aux bénéfiques non distribués des sociétés consolidées (sauf lorsque la distribution est prévisible).

Les différences correspondent à des retraitements de consolidation (extournes des amortissements dérogatoires, élimination des résultats de cession internes, ...), ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires (provisions et charges non déductibles, ...).

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Les impôts différés ne sont notamment pas pris en compte dans le cas de sociétés qui ont un historique récent de pertes. Les résultats futurs sont pris en compte en fonction d'un horizon prévisible, qui dépend des sociétés du Groupe.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

2.23.- Actions propres

Les actions propres sont portées en déduction des capitaux propres consolidés indépendamment de l'objectif d'acquisition et de détention et de leur classement comptable dans les comptes individuels des entreprises détentrices.

Les dépréciations et résultats de cession éventuels des actions propres sont imputés directement en capitaux propres (pour le montant net d'impôt, le cas échéant) et ne contribuent pas au résultat de la période.

2.24.- Autres passifs non courants

Ils sont essentiellement constitués de la part à plus d'un an des dettes sur acquisition de titres ;

2.25.- Obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)

Depuis le remboursement anticipé des Océanes 2009 effectué sur l'exercice 2008, il ne reste plus au bilan du groupe que 12 898 Océanes à échéance octobre 2010, pour un montant de 649 k€.

Compte tenu de son impact peu significatif, le retraitement de cet instrument financier composé, qui consiste à déterminer une composante capitaux propres et une composante dette, n'a pas été effectué.

2.26.- OBSAAR (obligation à bons de souscriptions d'actions et/ou d'acquisitions d'actions remboursables)

Les OBSAAR sont des instruments financiers composés qui comportent une composante capitaux propres et une composante dette. Chacune des composantes est déterminée comme suit :

- détermination de la composante dette par rapport à la juste valeur de la dette : détermination de la juste valeur d'une dette similaire sans composante capitaux propres en actualisant sur la durée de vie de l'OBSAAR les flux de capital et d'intérêt à un taux de marché (correspondant au taux sans risque majoré de la marge de taux applicable au Groupe à la date de l'émission),
- détermination de la composante capitaux propres par différence entre la valeur totale de l'instrument composé et la valeur attribuée à la composante dette.

Le classement n'est pas revu, jusqu'à ce que l'obligation soit remboursée.

La dette est constatée selon la méthode du coût amorti. Les intérêts sont constatés en charges selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La composante capitaux propres est présentée dans le poste 'Autres réserves' des capitaux propres pour son montant net d'impôts différés.

Les frais d'émission sont ventilés entre la part liée à la composante capitaux propres, présentée en moins des réserves (net des impôts différés), et la part liée à la composante dette, présentée en moins de la dette et intégrée dans le calcul du taux d'intérêt effectif mentionné ci-dessus.

2.27.- Autres instruments financiers

Les autres instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers, et des dérivés.

Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, fournisseurs, dettes financières,...).

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan consolidé. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- Placements détenus jusqu'à l'échéance : le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument qui réponde à cette définition,
- Actifs désignés en tant que «juste valeur par le résultat» : cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme. Les actifs concernés sont essentiellement les valeurs mobilières de placement. Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultats.
Le Groupe ne comprend pas de passifs financiers constatés à la juste valeur par le résultat.
- Actifs et passifs constatés au coût : cette rubrique comprend les créances clients, dettes fournisseurs, les dépôts et cautionnements et autres créances et dettes commerciales. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture à leur valeur comptable, ajustée le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.

- Actifs et passifs constatés au coût amorti pour les prêts et les dettes : cette rubrique comprend essentiellement les créances et dettes financières. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ces instruments sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture de l'exercice est proche de la juste valeur.
- Actifs disponibles à la vente : cette rubrique comprend les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes.
Les éléments affectés à cette catégorie sont essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, présentées au bilan en « actifs financiers non courants ». En l'absence de possibilité de détermination d'une valeur fiable, ces titres sont comptabilisés au coût d'acquisition. Une provision est constatée, lorsque leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société, est inférieure à leur valeur comptable. Les provisions pour dépréciation sont constatées en résultats. Elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

Le Groupe n'a pas effectué de reclassements d'actifs financiers en 2009 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur et les variations ultérieures de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en fonction de la désignation, ou non, du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

L'utilisation par le Groupe d'instruments a pour objectif la couverture des risques associés aux fluctuations des taux d'intérêts.

Ces instruments dérivés sont enregistrés au bilan à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché sont comptabilisées en résultat sauf pour les opérations qualifiées de couverture de flux futurs (flux liés à une dette à taux variable) pour lesquelles les variations de valeur sont enregistrées en capitaux propres.

Dès le début de la transaction, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa politique de couverture.

Les éléments financiers couverts par des instruments dérivés suivent la comptabilité de couverture qui peut être de deux types :

- couverture de juste valeur,
- couverture de flux futurs.

Dans le cas d'une couverture de juste valeur, le passif financier sous jacent à l'instrument dérivé est revalorisé au bilan au titre du risque couvert (risque lié à la fluctuation des taux d'intérêts). Ses variations de valeur sont enregistrées en résultat (en charges financières) et compensent les variations de valeur de l'instrument financier dérivé affecté au sous-jacent à hauteur de la partie couverte.

Dans le cas d'une couverture de flux futurs, le passif financier couvert est enregistré au bilan au coût amorti. Les variations de valeur de l'instrument dérivé sont enregistrées »

Un tableau comparatif des justes valeurs des actifs par rapport à leur valeur comptable est donné en note 28.-.

2.28.- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients, hors taxes sur la valeur ajoutée. Il comprend essentiellement les prestations apportées dans le cadre de l'activité d'assistance médicale et de soins infirmiers à domicile.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

L'essentiel du chiffre d'affaires est constitué de la facturation de forfaits sur des durées très courtes (à la semaine ou à la journée), intégrant la mise à disposition de matériels et des prestations associées : formation, maintenance, livraison d'accessoires et de consommables. Le chiffre d'affaires inclut également la vente de consommables en fonction des quantités livrées au patient (et non pas forfaitisées).

Le chiffre d'affaires est constaté lorsque l'essentiel des risques et avantages est transféré au client, lorsque le montant des revenus et des coûts associés peuvent être déterminés de manière fiable, et que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

En pratique, les factures sont émises lorsque le dossier est administrativement complet. Des produits constatés d'avance ou des factures à établir sont constatées pour tenir compte des décalages entre la période de réalisation des prestations et la date de facturation. Par prudence, les factures à établir ne sont comptabilisées que pour les prestations effectuées et non facturées depuis moins de 2 mois.

Les ventes de fournitures non comprises dans les forfaits sont constatées à la livraison.

2.29.- Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent essentiellement les produits divers de gestion.

2.30.- Cession de titres de participations consolidées dans une filiale sans perte de contrôle

Il n'y a pas eu de cession de titres de participations consolidées durant l'exercice.

2.31.- Autres charges et produits opérationnels non courants

Les autres charges et produits opérationnels non courants correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que :

- les résultats de cession des actifs, y compris des titres consolidés,
- les frais relatifs à des litiges non récurrents provenant d'événements non liés à l'activité courante du groupe,
- tout autre produit ou charge tout autre produit ou charge qui en raison de leur nature ne peuvent être compris dans les activités courantes du groupe ou dont l'importance viendrait à affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

2.32.- Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, sur contrats de location-financement, intérêts bancaires, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers sont constitués principalement des frais bancaires, des produits et charges financiers divers, et des dotations nettes aux dépréciations et provisions des risques et charges financiers.

2.33.- Résultat par action

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après neutralisation des actions d'autocontrôle, et après prise en compte des actions potentielles dilutives significatives.

2.34.- Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le Groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par le CNC dans sa recommandation 2004-R-02.

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- les plus et moins values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- les flux liés aux augmentations de capital sont présentés lors de l'encaissement effectif,
- l'incidence des variations de périmètre est présentée pour un montant net dans les flux d'investissement. Elle correspond au prix effectivement payé / encaissé au cours de l'exercice, ajusté de la trésorerie active / passive acquise,
- Les flux liés aux intérêts versés sont classés en flux de financement.

3.- Périmètre de consolidation

Nom de la société	UGT	RCS	Siège social	% contrôle		% intérêts	
				30/09/09	30/09/08	30/09/09	30/09/08
Secteur d'activité & géographique							
France							
LVL Médical Groupe		352497465	Lyon (69)	100	100	100	100
LVL Home service		438850158	Lyon (69)	95	95	95	95
LVL Maintenance et logistique		421422981	Lyon (69)	99,76	99,76	99,76	99,76
LVL Médical Sud	UGT 1	411229172	Marseille (13)	99,7	99,7	99,7	99,7
LVL Médical Corse	UGT 1	422185850	Ajaccio (20)	97,4	97,4	97,4	97,4
LVL Médical Ouest	UGT 2	401917570	Nantes (44)	99,96	99,96	99,96	99,96
LVL Médical Paris Nord	UGT 3	414481010	Gennevilliers (92)	99,88	99,88	99,88	99,88
LVL Médical Est	UGT 4	381863091	Niederhausbergen (67)	99,67	99,67	99,67	99,67
LVL Médical Centre Est	UGT 5	410388235	Bron (69)	98,01	98,01	98,01	98,01
LVL Médical Sud Ouest	UGT 7	437742471	Saint Jean (31)	100	99,76	100	99,46
Allemagne							
LVL Beteiligungsgesellschaft	UGT 6		Herford	100	100	100	100
LVL Medical Deutschland	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Bonitas Pflegedienste Verwaltungs GmbH	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Bonitas Holding GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	95,01	95,01	95,01	95,01
Bonitas GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Bonitas Herford GmbH&Co.KG Zweigniederlassung Recke	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Bonitas Ravensberg GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Vita Krankenpflege GmbH&Co.KG	UGT 6		Bad Iburg	100	100	100	100
Vios Kranken und Intensivpflege GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Vios Kranken und Intensivpflege im Norden GmbH&Co.KG	UGT 6		Hamburg	100	100	100	100
Mobile Krankenpflege GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Die Mobile Intensivpflege Bergisches Land GmbH&Co.KG	UGT 6		Essen	100	100	100	100
Die Mobile Intensivpflege Bielefeld GmbH&Co.KG	UGT 6		Bielefeld	100	100	100	100
Die Mobile Intensivpflege Köln GmbH&Co.KG	UGT 6		Köln	100	100	100	100
Anita Kerner Kranken und Altenpflege GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Anita Kerner Intensivpflege GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Heinemann Krankenpflege GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Odemvitae GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	100	100	100	100
Ihre Assistenz im Norden GmbH&Co.KG	UGT 6		Herford	80	80	80	80
Lynn's Best ambulanter Kinderintensiv-Pflegedienst GmbH	UGT 6		Untersteinach	100		100	
HeiLoMed GmbH	UGT 6		Memmingen	100		100	

(1) voir note 1.-Faits marquants de l'exercice

Les sociétés du périmètre LVL Médical sont toutes intégrées globalement.

3.1.- Evolution du périmètre de consolidation:

Sur l'exercice, deux filiales et une acquisition de branche d'activités, correspondant aux acquisitions réalisées (cf. note 1.1), ont été intégrées dans le périmètre de consolidation.

- Lynn's Best

Cette société bavaroise est spécialisée dans la prise en charge d'enfants en soin intensifs à domicile.

L'acquisition a eu lieu au 01/10/2008, et porte sur 100% des titres. Au 01/10/2008, 96% des titres ont été acquis, et le Groupe s'est engagé à racheter les 4% restants sur 5 ans.

- HeiLoMed

Cette société bavaroise a pour activité les soins infirmiers à domicile et les soins intensifs à domicile.

L'acquisition a eu lieu au 01/01/2009, et porte sur 100% des parts.

- Acquisition de branches d'activités Provita

Au 1^{er} avril et 1^{er} août 2009 pour un montant de 2 525K€

Pour ces trois acquisitions :

Prix d'achat :	13 910 k€
<i>(y.c. engagement de rachat de 4% sur 5 ans, cf. note 2.9.-1)</i>	
Frais d'acquisition :	135 k€
Coût du regroupement	14 046 k€
Actifs et passifs acquis :	
Actifs non courants	172 k€
Actifs courants	1.077 k€
Trésorerie	768 k€
Passifs courants	1.950 k€
Ecart d'acquisition	13 979 k€
<i>(écart d'acquisition provisoire car en cours d'affectation)</i>	

Le chiffre d'affaires réalisé par les sociétés acquises depuis la date d'acquisition s'élève à 11.267 k€.

Pour Lynn's Best, la date d'acquisition est la date d'ouverture de l'exercice. Concernant HeiLoMed, compte tenu de l'absence de situation intermédiaire réalisée au 30/09/2008, il est impossible de déterminer le CA et le résultat qu'aurait réalisé l'entité si l'acquisition avait eu lieu au 01/10/2008.

3.2.- Engagements de rachat des parts détenues par les minoritaires

Le Groupe a souscrit un engagement de rachat des 4% d'intérêts minoritaires dans la société Lynn's Best ambulanter Kinderintensiv-Pflegedienst GmbH. Ce rachat s'étalera sur 5 ans, et a fait l'objet d'une constatation en dette au bilan consolidé

4.- Information pro-forma

Les opérations de regroupement d'entreprise effectuées sur l'exercice n'ont pas un impact de plus de 25% sur les principaux agrégats du groupe. En conséquence, le Groupe ne publie pas d'information pro forma.

« Concernant Lynn's Best, la date d'acquisition est la date d'ouverture de l'exercice. Concernant HeiLoMed, compte tenu de l'absence de situation intermédiaire réalisée au 30/09/2008, il est impossible de déterminer le CA et le résultat qu'aurait réalisé l'entité si l'acquisition avait eu lieu au 01/10/2008. »

5.- Information sectorielle

Comme indiqué en note 2.7.-de l'annexe, le groupe a identifié 2 secteurs qui correspondent à la fois aux secteurs d'activité et aux secteurs géographiques (France et Allemagne) :

(en milliers d'euros)	Assistance médicale à domicile		Soins infirmiers à domicile		Eliminations et divers		Consolidé	
	30/09/09	30/09/08	30/09/09	30/09/08	30/09/09	30/09/08	30/09/09	30/09/08
Revenus	86 530	80 035	49 596	34 493		-	136 126	114 52
dont revenus externes	86 530	80 035	49 596	34 493			136 126	114 52
dont revenus internes (entre secteurs)	-	-	-	-			-	-
Résultat sectoriel	14 722	10 662	4 774	3 270			19 496	13 93
Résultat opérationnel courant avant stock-options		-		-			19 496	13 93
Charges nettes / stock-options					-1 593	-1 637	-1 593	-1 63
Résultat sur cession de participations consolidées					-	177	-	17
Autres produits et charges opérationnels					-821	-2 415	-821	-2 41
Coût de l'endettement financier net					-1 372	-1 288	-1 372	-1 28
Autres produits et charges financiers					-382	-106	-382	-10
Impôt					-5 056	-1 577	-5 056	-1 57
Résultat après impôt							10 272	7 08
Actifs sectoriels	61 802	58 667	35 717	19 094	-	-	97 519	77 76
Actifs non affectés					40 014	54 504	40 014	54 50
Total actif							137 533	132 26
Passifs sectoriels	18 828	16 215	6 300	3 201	-	-	25 127	19 41
Passifs non affectés					112 405	112 849	112 405	112 84
Total passif							137 533	132 26
Investissements	12 848	14 731	783	370				
Dotations aux amortissements	-9 202	-8 717	-358	-217				
Autres produits et charges calculés	139	-457	-69	-36				

6.- Charges de personnel

(en milliers d'euros)	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007
Salaires	-54 250	-42 546	-32 149
Participation des salariés	-2 149	-2 039	-1 442
Charges sociales	-8 307	-7 579	-6 720
Charges nettes liées aux engagements de retraite	184	-45	-44
Total frais de personnel	-64 522	-52 209	-40 355
Charges nettes / stock options (1)	-1 593	-1 637	-893
Charges liées aux personnels	-66 114	-53 846	-41 248

(1) les charges nettes sur stock-options sont détaillées dans les notes n°2.20.4.- et 10.-.

7.- Frais de recherche et de développement

Comme indiqué supra (note 2.11.1.-), les frais de développement ont été constatés en charges de l'exercice, le Groupe n'ayant pas de projets de développement répondant à la définition de la norme. Le montant des charges supportées est considéré comme non significatif.

8.- Dotations nettes aux dépréciations, amortissements et provisions

(En milliers d'euros)	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007
Dotations nettes aux amortissements	-9 559	-8 934	-7 775
Dotations nettes aux dépréciations des créances clients	37	-256	410
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	33	-237	354
Total dotations nettes aux dépréciations, amortissements et provisions	-9 489	-9 427	-7 011

L'augmentation des dotations aux amortissements provient principalement de l'augmentation du parc de matériel médical, elle-même corrélée à la croissance de l'activité des filiales françaises.

Les dotations nettes aux dépréciations des créances clients et aux provisions enregistrent une reprise de provision alors que sur l'année 2008 des dotations avaient été comptabilisées.

9.- Autres produits et charges d'exploitation

(En milliers d'euros)	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007
Autres charges	-241	-175	-134
Subv. invest. virées au résultat de l'ex.	2	2	-2
Chg excep ^o s/op de gestion à reclasser	-4	-98	-38
Droits d'auteur et de reproduction	-1	-1	-2
Jetons de présence	-27	-6	-3
Produits d'exploitation non récurrents (1)	76	18	587
Autres produits et charges d'exploitation	-194	-260	410

(1) : en 2007 le produit d'exploitation incluait, à hauteur de 584 k€, une remise gracieuse par l'administration fiscale de pénalités de mauvaise foi liées à un ancien contrôle fiscal.

10.- Paiements en actions

Comme il a été indiqué en note 1.2.- le groupe a opté pour le retraitement des contrats de stock-options uniquement s'ils ont été attribués après le 7 novembre 2002 et acquis après le 1er janvier 2005.

En application de la norme IFRS 2, la juste valeur des options est comptabilisée dans le compte de résultat en charges linéairement, sous la rubrique « Charges nettes / stock-options », entre la date d'octroi et la date d'acquisition définitive des droits, en contrepartie des capitaux propres.

10.1.- Modification du plan de stock options du 04/10/2007

Dans le cadre de l'opération de modification du plan de stock-options émis en octobre 2007 (cf. note 2.6), 478 000 nouvelles stock-options ont été attribuées aux bénéficiaires initiaux : dirigeants (270 000) et salariés (208 000).

Ces options, qui donnent chacune droit à une action LVL Médical, ont un prix d'exercice de 9,59 €. Elles peuvent être exercées au plus tôt au 30 mars 2011, et au plus tard le 30 mars 2014.

Les options non encore exercées deviennent caduques en cas de départ de l'entreprise du bénéficiaire, sauf en cas d'invalidité ou de départ à la retraite.

L'exercice des options accordées aux salariés est conditionné à l'atteinte d'objectifs opérationnels liés à leur fonction dans l'entreprise.

Les actions émises en contrepartie de la levée des options devront impérativement être inscrites en nominatif, et sont incessibles avant le 30 mars 2013.

10.2.- Evaluation de l'impact de la modification du plan de stock-option du 4/10/2007 :

Le groupe LVL Médical a évalué indirectement l'augmentation de la valeur des services reçus en déterminant l'écart entre :

- la juste valeur des nouvelles stock-options attribuées, à la date du 30 mars 2009
- et la juste valeur des options d'origine à la même date

Pour les nouvelles options, cette juste valeur a été déterminée en utilisant un modèle Black Scholes Merton et en prenant en compte les paramètres suivants :

- Les options ont été valorisées en prenant l'hypothèse qu'elles seraient exercées au plus tôt par les bénéficiaires, soit le 30 mars 2011 ;
- Cours du titre au 27/03/2009 de 10,10 € ;
- Prix d'exercice des options de 9,59 € ;
- Temps restant à maturité et taux d'intérêts sans risque liés à la durée restant à courir ;
- Rendement attendu de 1,25%
- Volatilité annualisée de 38%. Ce taux de volatilité reflète la volatilité récente sur le titre, et sa relative illiquidité justifie de conserver ce taux.

La juste valeur des options d'origine a également été évaluée avec un modèle Black Scholes Merton, en prenant en compte les paramètres suivants :

- Exercice des options au plus tôt, soit 1/3 au 05/10/2009, 1/3 au 05/10/2010 et 1/3 au 05/10/2011
- cours du titre au 27/03/2009 de 10,10 €
- prix d'exercice des options de 18,64 €
- Temps restant à maturité et taux d'intérêts sans risque liés à la durée restant à courir pour chaque lot
- Rendement attendu de 1,25%
- Volatilité annualisée de 38%

Il est à noter qu'en ce qui concerne les options attribuées à des salariés, il a été considéré que les objectifs opérationnels auxquels l'exercice des options est conditionné seraient atteints à 100%, et aucune décote n'a été prise en compte à ce titre.

La juste valeur des nouvelles options émises ressort, compte tenu de ces paramètres, à 887 k€. La juste valeur des options d'origine, évaluée à la date de modification, ressort quant à elle à 120 k€.

Au total, la juste valeur marginale provenant de la modification du plan de stock-options ressort donc à 767 k€.

Cette juste valeur marginale provenant de la modification sera ramenée en charges sur la période d'acquisition des droits des nouvelles options, soit du 30/03/2009 au 30/03/2011.

La juste valeur des options d'origine (émises en octobre 2007) continuera à être ramenée en charges sur la période d'acquisition des droits d'origine, se terminant en octobre 2011.

10.3.- Synthèse des plans de stock-options en cours

	Plan du 10/11/2006	Plan du 4/10/2007	Plan du 30/03/2009
Nombre	815 000	478 000	478 000
Prix d'exercice moyen pondéré (€)	9,681	18,640	9,590
Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	1,61		2,00
Date du Conseil d'administration	10/11/2006	04/10/2007	30/03/2009
Date de l'Assemblée Générale	20/09/2004	20/09/2004	20/03/2008
En circulation au début de la période	775 000	478 000	-
Attribuées au cours de la période	-	-	478 000
Auxquelles il est renoncé pendant la période		- 478 000	-
Exercées pendant la période	-	-	-
Prix moyen pondéré des options exercées (€)	-	-	-
Expirées pendant la période	-	-	-
En circulation à la fin de la période	775 000	-	478 000

10.4.- Impact sur les comptes de l'exercice.

La comptabilisation en résultat de la valeur des services reçus est étalée sur les périodes d'acquisition des droits, en fonction dates d'exercice possibles.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'étalement sur les périodes d'acquisition des droits des charges sur stock options pour les plans en cours :

Charges nettes sur stock-options				
en k€	Plan du 10/11/2006	Plan du 04/10/2007	Plan du 30/03/2009	Total
30/09/2007	893			893
30/09/2008	908	729		1 637
30/09/2009	666	365	562	1 593
30/09/2010	412		821	1 233
30/09/2011	202		392	594
30/09/2012	20		3	23
Total	3 100	1 094	1 778	5 972

Les charges nettes sur stock options pour l'exercice 2008/2009 s'élèvent à 1 593 k€.

11.- Résultat sur cession de participation consolidées

Il n'y a pas de cession de participation pour l'exercice 2008/2009, contrairement à l'exercice passé lors duquel était enregistré un résultat de cession de 177 K€ correspond à la cession par le groupe LVL Médical de 0,99% des titres du sous groupe Bonitas à un dirigeant.

12.- Autres produits et charges opérationnels non courants

(En milliers d'euros)	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007
Charges / abandon projet d'intégration PGI		-1 656	
Provision pour écart d'inventaire	-134	-207	
Plus/moins value sur cession actifs et mises au rebut	-755	-360	13
Charges fiscales exceptionnelles	-	-	
Autres produits et charges non courants	67	-193	
Total autres produits et charges opérationnels non courants	-821	-2 415	13

Le processus d'inventaire physique des matériels médicaux a été finalisé sur l'exercice, occasionnant des charges liées aux écarts d'inventaire de 340 k€. Compte tenu de la provision de 207 k€ constituée fin 2008, la charge de l'exercice est donc de 134 k€.

Les plus et moins values sur cessions d'actifs et mises au rebut incluent notamment :

- Plus-values de cession de l'activité MAD de l'agence de St Etienne (+32 k€) et d'un local immobilier (+132 k€)
- -780 k€ de mises au rebut, notamment de matériel médical

13.- Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

(En milliers d'euros)	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007
Intérêts sur emprunts obligataires / OCEANE	-16	-16	-1 095
Intérêts sur emprunts obligataires / OBSAAR	-2 200	-1 031	
Intérêts couverture de taux / OBSAAR	-15		
Intérêts sur autres emprunts bancaires		-810	-922
Intérêts sur autres dettes	-182	-201	-173
Intérêts sur contrats de location-financement	1	-28	-63
Autres intérêts financiers	4	-19	-1
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 037	818	186
Coût de l'endettement financier net	-1 371	-1 288	-2 068
Frais bancaires	-196	-151	-131
Produits et charges financiers divers	-186	45	12
Provisions financières nettes		-1	-1
Autres produits et charges financiers	-382	-106	-120

Le coût de l'endettement financier net comporte - 942 k€ d'intérêts financiers calculés liés au retraitement des frais financiers de la composante dette de l'OBSAAR selon la méthode du taux d'intérêt effectif (cf. note 2.26.-).

14.- Impôt sur le résultat

14.1.- Taux d'impôt :

Le taux d'impôt différé retenu par les sociétés françaises qui représentent la part la plus significative de la charge d'impôt exigible et différée, s'élève à 34,43% au 30/09/09 et au 30/09/08.

14.2.- Détail de l'impôt comptabilisé :

(En milliers d'euros)	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007
Impôts différés	1 002	1 708	1 999
Impôt exigible	-220	-99	50
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	-5 838	-3 186	-3 947
Carry-back	0	0	0
Total Impôts sur les bénéfices	-5 056	-1 577	-1 899

Les 1002 k€ d'impôt différés au 30/09/2009 incluent une charge de -192 k€ de reprise sur les déficits fiscaux reportables préalablement activés sur l'Allemagne compte tenu de la bonne visibilité des résultats futurs (cf. 14.3.-)

14.3.- Rapprochement impôt théorique / impôt réel :

(En milliers d'euros)	France	Allemagne	30/09/2009	%
Résultat avant impôt	11 578	3 750	15 328	
Impôt théorique calculé selon le taux normal applicable en France	-3 987	-1 291	-5 278	34,43%
Incidences des produits taxés à taux réduit et des taux d'impôts étrangers	25	698	723	-4,72%
Impôts de distribution et IFA	-	-	-	
Différences permanentes	-705	186	-519	3,39%
Actifs d'impôts différés non constatés sur déficits fiscaux reportables et autres différences temporaires	-	-	-	
Utilisations d'actifs d'impôts différés antérieurement non constatés	22	-	22	-0,15%
Activation des déficits fiscaux antérieurement non constatés	-	-	-	0,00%
Impact du report variable	-	-	-	
Autres différences	-0	-4	-4	0,03%
Impôt constaté	-4 644	-412	-5 056	32,98%

Les 698 k€ d'incidences des taux d'impôts étrangers proviennent de l'écart entre le taux d'impôt applicable en Allemagne de 15,825% et le taux d'impôt applicable en France de 34,43%.

Les différences permanentes de - 705 k€ sur la France incluent notamment - 548 k€ correspondant à l'impôt sur les charges nettes sur stocks options. Ces charges sont constatées en consolidation, selon la norme IFRS 2, avec comme contrepartie les capitaux propres consolidés (cf. notes 2.20.4.-) sans effet d'impôt différés.

Résultat de base par action :

	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	9 947 249	6 811 825	10 322 775
Actions ordinaires	12 823 812	12 930 893	10 816 520
Titres en auto-contrôle	-536 670	-76 209	-262 055
Nombre moyen d'actions non dilué	12 287 142	12 854 684	10 554 465
Résultat net par action non dilué (en euros)	0,810	0,530	0,978

Résultat dilué par actions :

	30/09/2009	30/09/2008	30/09/2007
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	9 947 249	6 811 825	10 322 775
Charges financières sur Océane (en euros)	16 278	16 219	1 095 198
Impôt sur correction du résultat (en euros)	-5 442	-5 423	-366 161
Résultat retraité (en euros)	9 958 085	6 822 622	11 051 812
Actions ordinaires	12 823 812	12 930 893	10 816 520
Titres en auto-contrôle	-536 670	-76 209	-262 055
Conversion Océane 2010	12 898	12 898	12 898
Conversion Océane 2009			2 398 120
Stock options dilutives Plan N°1	106 691	324 057	324 215
Stock options dilutives Plan N°2			
Stock options dilutives Plan N°3	40 646		
Bons de souscriptions d'actions			
Nombre moyen d'actions dilué	12 447 377	13 191 639	13 289 697
Résultat net par action dilué (en euros)	0,800	0,517	0,832

16.- Actifs non courants

16.1.- Actifs incorporels

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Acquisitions	Cessions	Dotations/Reprises	Variation de périmètre	Reclassement	Clôture au 30/09/2009
Concessions, brevets & droits similaires	2 526	155	-1	-	-	-	2 681
Autres immobilisations incorporelles	184	838	-95	-	67	-	994
Valeur brute	2 709	993	-95	-	67	-	3 674
Concessions, brevets & droits similaires	-2 111	-	1	-402	-	-	-2 513
Autres immobilisations incorporelles	-41	-	-	-47	-21	-	-108
Amortissements	-2 152	-	1	-449	-21	-	-2 621
Immobilisations incorporelles nettes	557	993	-95	-449	46	-	1 053

Les 'Autres immobilisations incorporelles' incluent à hauteur de 716 k€ les coûts du nouveau progiciel de gestion intégré pour les activités françaises du groupe.

La colonne variation de périmètre correspond à l'acquisition des sous filiales allemande (cf. note 1.1.-)

Il n'existe pas de garanties données sur les actifs incorporels.

16.2.- Ecart d'acquisition et fonds de commerce non affectés

Valeur brute des écarts d'acquisition et fonds de commerce non affectés, dont écarts d'acquisition liés aux engagements de rachat des minoritaires, ventilée par UGT :

(En k€)	Ouverture 30/09/2008	Variation de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Clôture au 30/09/2009
LVL Médical Paris et Nord	5 952	-	-	-	-	5 952
LVL Médical Est	0	-	-	-	-	0
LVL Médical Sud	2 542	-	-	-	-	2 542
LVL Médical Sud ouest	1 169	-	-	-	-	1 169
LVL Médical Ouest	3 113	-	-	-	-	3 113
LVL Médical Centre Est	1 778	-	-	-50	-	1 728
Allemagne	11 565	13 979	-	-	-0	25 544
Total écarts d'acquisition	26 119	13 979	-	-50	-0	40 048

Les 13 979 k€ de variation de périmètre sur l'exercice 2008-2009 sont liés à l'acquisition des sociétés allemandes et les 50 k€ de diminution de goodwill, à une cession de la branche d'activité MAD. (cf. note 1.1.-).

Les écarts d'acquisition de 13 979 k€ liés aux acquisitions sur l'exercice de Lynn's Best, HeiLoMed et des branches d'activité située en Bavière sont provisoires, car en cours d'affectation.

Les tests de dépréciation, selon la note 2.14.-des comptes annuels consolidés au 30/09/2009, sont réalisés annuellement lors de la clôture des comptes consolidés et n'ont pas conduit à constater de dépréciation sur les écarts d'acquisition.

La sensibilité des tests à une modification des hypothèses clés (taux d'actualisation / taux de croissance au-delà de la période couverte par le business plan) retenues dans le calcul de la valeur recouvrable des UGT a été analysée. La variation de plus ou moins 1 point des hypothèses clés ne conduirait pas à constater de dépréciation sur les actifs affectés aux UGT

16.3.- Actifs corporels

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Variations de périmètre	Acquisitions / Dotations	Cessions / rebut	Reclassements / Reprises et autres mouvements	Clôture au 30/09/2009
Terrains	-	-	45	-	-	45
Constructions	217	-	177	-92	0	302
Aut. installations tech, matériel & outillage	83 840	168	11 289	-31 870	0	63 427
Autres immobilisations corporelles	5 773	73	1 125	-122	0	6 849
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Valeur brute (1)	89 831	240	12 637	-32 084	0	70 624
Terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions	-151	-	-10	76	-0	-85
Aut. installations tech, matériel & outillage	-59 630	-56	-8 462	30 554	0	-37 594
Autres immobilisations corporelles	-3 273	-32	-631	106	0	-3 830
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Amortissements (2)	-63 054	-88	-9 104	30 736	0	-41 509
Immobilisation corporelles nettes	26 777	152	3 533	-1 348	0	29 115
(1) dont valeur brute des contrats de location-financement	35 921			-20 893		15 029
(2) dont amortissement des contrats de location-financement	-34 482		-812	20 759		-14 536

Suite à l'inventaire physique des matériels médicaux, les matériels non inventoriés ont été rebutés, ce qui explique 27,1 M€ de diminution en valeur brute et 26,8 M€ de diminution des amortissements cumulés, soit un impact de -340 k€ de valeur nette, du poste Autres installations techniques, matériel et outillage dans le tableau ci-dessus.

La colonne variation de périmètre correspond aux acquisitions réalisées en Allemagne (cf. note. 1.1.-)

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a conduit à constater aucune dépréciation sur les périodes présentées.

Il n'existe pas de garanties données sur les actifs corporels.

16.4.- Actifs financiers non courants

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Variations de périmètre	Augmentations / Dotations	Diminutions / Reprises	Autres mouvements	Clôture au 30/09/2009
Titres de participation non consolidés	305	-	-	-305	0	-
Prêts, cautionnements, autres créances	694	-	38	-3	0	729
Autres actifs financiers non courants	30	-	10	-	-	40
Valeur brute	1 029	-	48	-308	0	769
Titres de participation non consolidés	-305	-	-	305	-	-
Amortissements et provisions	-305	-	-	305	-	-
Autres actifs financiers	724	-	48	-3	0	769

Les titres de participation non consolidés concernaient une SCI détenue à 100% par le groupe, et étaient totalement dépréciés ; cette SCI a été liquidée au cours de l'exercice.

Il n'existe pas de garanties données sur les actifs financiers non courants.

17.- Impôts différés actifs et passifs

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Autres mouvements	Résultat	Clôture au 30/09/2009
ID / différences temporaires	802	-	569	1 370
ID / Retraitements fiscaux et d'harmonisation	-639	-17	470	-186
ID/ autres retraitements IFRS	-998	-	226	-772
Activation de reports déficitaires	1 404	-	-192	1 212
Total Impôts différés	470	-17	1 002	1 455
Impôts différés - actif	2 093	-0	-117	1 976
Impôts différés - passif	1 622	17	-1 119	521
Total impôts différés	470	-17	1 002	1 455

Une reprise de 192 k€ a été effectuée sur les déficits fiscaux reportables préalablement activés.

Il n'existe aucune créance d'impôt non constatée en impôt différé actif.

18.- Autres actifs long terme

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Variation	Augmentations	Diminutions	Reclassement	Clôture au 30/09/2009
Autres créances - part à plus d'un an	1 407	-787	-	-	-	620
Primes sur obligations - part > 1 an	-	-	-	-	-	-
Provisions autres créances - part à plus d'un an	-	-	-	-	-	-
Total autres actifs long terme	1 407	-787	-	-	-	620

Ce poste comprend, pour le sous groupe Allemand, plusieurs créances sur des dirigeants et actionnaires minoritaires. Une grande part de ces créances a fait l'objet d'un remboursement sur l'exercice. Compte tenu de leur faible valeur unitaire ces créances n'ont pas été actualisées au 30 septembre 2009.

19.- Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie

19.1.- Stocks

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Clôture au 30/09/2009
Stocks de matières, fournitures et autres approvisionnements.	2 751	3 214
Stocks de marchandises	358	254
Valeur brute	3 109	3 467
Dépréciations	-	-
Valeur nette	3 109	3 467

L'augmentation des stocks intègre 500 k€ de stocks de précaution constitués dans le cadre du plan de prévention de la pandémie grippale.

Il n'existe pas de garanties données sur les stocks.

19.2.- Clients et comptes rattachés

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Mouvements de l'exercice	Reclassement & variation de périmètre	Clôture au 30/09/2009
Clients et comptes rattachés	17 605	1 570	1 006	20 180
Autres créances	1 907	434	34	2 374
Valeur brute	19 511	2 004	1 040	22 555
Prov. clients et comptes rattachés	-880	147	-	-733
Provisions sur autres créances	-46	46	-	-
Dépréciations	-926	193	-	-733
Total clients et autres débiteurs	18 585	2 197	1 040	21 821

L'évolution du poste client et comptes rattachés de 17 605 k€ au 30/09/2008 suit l'augmentation du chiffre d'affaires pour s'établir à 20 180 k€ au 30/09/2009.

Toutes les échéances clients sont inférieures à un an.

Le groupe n'a pas mis en place de contrats de cession de créances sur les exercices présentés.

Les règles de dépréciations des clients sont détaillées en note 2.18.-. L'essentiel des retards est inférieur à 5 mois.

Il n'existe pas d'accord significatif de rééchelonnement de créances, ni d'accord de compensation sur les exercices présentés.

Les dotations aux provisions nettes des créances irrécouvrables représentent 0,03% du CA au 30/09/2009 contre -0,2% au 30/09/2008.

19.3.- Créances d'impôts

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Mouvements de l'exercice	Clôture au 30/09/2009
Etat, Impôt sur les bénéfices	791	-731	65
Total Créances d'impôts	791	-731	65

Le montant de 791 k€ comprend principalement une créance d'impôt détenue par la société mère LVL Médical Groupe.

19.4.- Autres actifs courants

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Mouvements de l'exercice	Clôture au 30/09/2009
Intérêts courus sur créances et prêts	-	-	-
Prêts, cautionn. & aut. créances - part < 1 an	-	-	-
Charges à répartir	-0	-	-0
Charges constatées d'avance	482	143	626
Total autres actifs courants	482	143	626

Les échéances des autres créances sont essentiellement inférieures à un an.

20.- Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Entrée de périmètre	Mouvements de l'exercice	Clôture au 30/09/2009
Valeur mobilière de placement	25 074	-	-21 074	4 000
Disponibilités	26 546	-11 124	18 551	33 973
Concours bancaires créditeurs	-992	-	972	-20
Trésorerie et équivalents de trésorerie	50 628	-11 124	-1 551	37 953

Le montant de 11 124 k€ dans la colonne entrée de périmètre correspond à l'impact net sur la trésorerie des acquisitions de l'exercice (cf. note 1.1.-) Hormis cet investissement, la trésorerie nette s'est dégradée de 1 551 K€ sur l'exercice pour s'établir à 37 953 K€ au 30/09/2009.

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des soldes bancaires, et des certificats de dépôt renouvelés périodiquement, ainsi que des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Aucune garantie n'est donnée vis-à-vis des tiers sur ces éléments.

Il n'existe pas de restrictions sur les montants inclus dans cette rubrique.

21.- Capital, réserves et actions propres

21.1.- Capital social

	Total	Dont droits de vote double
Nombre d'actions au 30/09/2008	12 930 893	3 583 533
Augmentation de capital par conversion d'Océanes		
Autres mouvements	-1 284 970	83 409
Nombre d'actions au 30/09/2009	11 645 923	3 666 942

La valeur nominale est restée inchangée sur la période à 0,35 €.

LVL Médical n'est soumise à aucune contrainte externe, d'ordre réglementaire ou contractuelle, au titre de son capital. La société intègre pour le suivi de ses capitaux propres les mêmes éléments que ceux qui sont intégrés dans les capitaux propres consolidés.

Sur l'exercice, a été opérée une réduction de capital par annulation des titres auto-détenus.

21.2.- Actions propres

Les titres d'autocontrôle, d'une valeur brute de 1 732 k€ au 30/09/2008, sont passés à 73 k€ au 30/09/2009.

Au 30 septembre 2008, le groupe détenait 14 300 actions, dans le cadre du contrat de liquidité, pour un montant de 124 k€. Au 30 septembre 2009, le groupe détenait 4 900 titres d'autocontrôle, d'une valeur brute de 73 k€ pour une valeur moyenne unitaire de 14,98euros.

Par ailleurs, le groupe détenait au 30/09/2008 92 719 actions propres acquises dans le cadre de son programme de rachat. Sur l'exercice, 1 192 251 actions propres complémentaires ont été acquises au titre de ce programme, pour un montant de 13.510 k€. Elles ont ensuite été annulées par le biais d'une réduction de capital.

21.3.- Autres réserves

Le poste 'Autres réserves' de 6 111 k€ au 30/09/2009 s'analyse comme suit :

- 4 123 k€ de stock-options : en application de la norme IFRS 2, la juste valeur des stock-options accordées est comptabilisée en charges dans le compte de résultat sous la rubrique « Charges nettes / stock-options », et a pour contrepartie les capitaux propres. Au 30/09/2008 le montant était de 2 530 k€.
- 1 989 k€ au 30/09/2009 correspondant à la composante capitaux propres des OBSAAR (cf. note 2.26.-).

22.- Provisions courantes et non courantes, actifs et passifs éventuels

22.1.- Provisions non courantes

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Dotations	Reprises	Reclassement	Clôture au 30/09/2009	Reprise de provisions non utilisées
Provisions pour litiges	303	134	-69	-	368	-90
Autres provisions pour risques	33	-	-33	-	-	-

Autres provisions pour charges	228	-	-228	-	-	-
Total Autres provisions	565	134	-331	-	368	-90

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est jugé significatif. En pratique, cela ne concerne que les engagements de retraite.

22.2.- Provisions courantes

Il n'existe pas de provisions courantes au 30/09/2009.

22.3.- Actifs et passifs éventuels

Comme indiqué au 30 septembre 2008, suite à la résiliation du projet d'intégration du PGI intervenue sur l'exercice 2008, le groupe a assigné en justice l'intégrateur, maître d'œuvre du projet, afin d'obtenir :

- L'application d'une clause contractuelle stipulant, en cas de résiliation du contrat liée à une défaillance de l'intégrateur, le remboursement intégral des sommes facturées, soit 0,9 M€
- L'indemnisation du préjudice subi, soit 1,8 M€.

L'affaire est pendante devant le Tribunal de Commerce de Villefranche sur Saône.

Ces sommes n'ont pas été constatées dans les comptes du groupe

Il n'existe pas d'autres actifs et passifs éventuels au 30/09/2009.

23.- Engagements envers le personnel

Variation des engagements de retraite :

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Dotations	Reprises	Reclassement	Clôture au 30/09/2009
Provisions pour pensions et retraites	381	6	-190	-	197

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont présentées ci-après :

	30/09/2009	30/09/2008
Taux d'actualisation	4,50%	3,50%
Taux de revalorisation de salaires	de 3% à 0 % en fonction de l'ancienneté	de 3% à 0 % en fonction de l'ancienneté
Table de mortalité	TH 00-02 (vie) ou TF 00-02 (vie)	TD ou TV2000
Convention collective	Médico-sociaux 3286	Médico-sociaux
Taux de rotation du personnel	Turn over fort	Turn over fort et faible

La ventilation de la charge nette de l'exercice liée aux engagements de retraite entre ses différentes composantes est la suivante :

	(En k€)
Ouverture au 30/09/2008	381

écart actuariel sur les hypothèses	-	219
Charge de l'année		25
Ecart actuariel sur les données		10
Clôture au 30/09/2009		197

Comme indiqué en note 2.20.2.-, LVL Médical France n'externalise pas le financement de ses engagements de retraite, et les écarts actuariels sont constatés immédiatement en résultats.

Par contre en Allemagne, la prise en charge des engagements de retraite est externalisée auprès d'une compagnie d'assurance.

24.- Autres passifs non courants

L'incidence de l'actualisation au 30/09/2009 et 30/09/2008 n'est pas comptabilisée car non significative sauf pour ce qui concerne l'engagement de rachat des intérêts minoritaires Lynn's Best.

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Variation	Clôture au 30/09/2009
Dette sur rachat de titres Bonitas	2 074	-1 535	539
Dette sur rachat de titres Lynn's Best	-	1 691	1 691
Divers	12	6	18
Autres passifs à long terme	2 086	162	2 248

L'échéancier des autres passifs non courants est donné dans le tableau ci-après :

(En k€)	N+2 à N+5	+ 5 ans	Total
Dette sur rachat de titres Bonitas	373	166	539
Dette sur rachat de titres Lynn's Best	1 691		1 691
Divers	18		18
Autres passifs à long terme	2 083	166	2 248

25.- Endettement financier net

25.1.- Evolution de l'endettement financier net

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Clôture au 30/09/2009
Emprunts obligataires (*)	56 423	-	-	942	57 365
Emprunts bancaires (*)	4	-	-	-4	-

Locations financement (*)	298	-	-293	-	5
Cautionnements reçus	-	-	-	4	4
Intérêts courus	1 141	-	-141	-972	28
Endettement financier brut	57 866	-	-435	-30	57 402
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	-51 620	-	-	13 647	-37 973
Endettement financier net	6 246	-	-435	13 617	19 428

(*) : part courante et non courante

(1) Par rapport à la trésorerie de clôture, sur le tableau des flux de trésorerie consolidés (chapitre IV.-), la différence de 20 k€ provient des intérêts courus non échus et du découvert bancaire respectivement de 15 k€ et 5k€ qui sont classés dans le tableau ci-dessus dans les endettements financiers brut.

Le poste Emprunts obligataires se compose de :

- 649 K€ d'Océanes à échéance octobre 2010 (12 898 obligations d'un nominal de 50,30 €).
- 56 716 k€ correspondant à la composante dette des OBSAAR (cf. note 2.26.-)

25.2.- Echancier

(En millier d'euros)	N+1	N+2 à N+5	Total
Emprunts obligataires	649	60 000	60 649
Cautionnements reçus	-	4	4
Locations financement	4	1	5
Intérêts courus	28		28
Endettement financier brut	681	60 005	60 686

L'écart de 3 284 k€ entre l'endettement financier brut ressortant dans l'échéancier et celui du tableau de variation correspond aux intérêts complémentaires qui seront comptabilisés en complément de la dette OBSAAR jusqu'en juin 2013 en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

25.3.- Sensibilité à la variation des taux d'intérêts :

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'endettement du groupe LVL Médical entre encours à taux fixe et taux variable au 30/09/2009 :

(En milliers d'euros)	Taux :	Encours au 30/09/2009 (1)	Encours moyen 2009/2010	Impact hausse 1% taux intérêts
Océane 2010	fixe	649	649	0
OBSAAR	variable	60 000	60 000	600
Locations financières	fixe	5	5	0
Trésorerie disponible	variable	-37 953	-37 953	-380
Total		22 700	22 700	220

(1) : hors retraitement de la composante capitaux propres de l'Océane et des frais d'émission

Coût de l'endettement financier net de l'année 2008/2009	1 372
Impact d'une hausse de 1% des taux d'intérêts en %	16,1%

Il convient de noter que la forte baisse des taux d'intérêts sur l'exercice 2009 a un effet mécanique sur l'impact exprimé en % d'une hausse de 1% des taux d'intérêts.

Néanmoins, compte tenu de l'utilisation des fonds levés grâce à l'émission d'OBSAAR pour financer la croissance du groupe, l'exposition du groupe aux variations des taux d'intérêts a augmenté sur l'exercice.

C'est pourquoi le groupe a mis en œuvre une stratégie de couverture du risque de taux. Cette stratégie consiste à :

- effectuer un suivi actif de l'évolution des marchés de taux
- optimiser la couverture en arbitrager régulièrement le niveau de couverture et le risque de perte en opportunité

Cette mission est conduite par un partenaire spécialisé dans ce domaine.

Les instruments souscrits collent au plus près à la dette OBSAAR qu'ils couvrent en termes de : indice de référence, périodicité, date et modalités de fixing. Ce sont des instruments de couverture classique de type swap ou tunnel.

Au 30/09/2009, le groupe est couvert comme suit contre la hausse des taux :

	2010	2011	2012	2013
% dette nette couvert	73%	35%	8%	8%
taux maximum couvert	1,7%	2,5%	2,4%	2,4%

25.4.- Garanties financières

Ont été données en garantie de l'OBSAAR par la société LVL Médical Groupe les sûretés suivantes :

Nature de la dette	Montant potentiel (k€)	Encours au 30/09/09 (k€)	Nature de la sûreté consentie
OBSAAR	60 000	60 000	Nantissement de titres :
			98,01% des actions LVL Médical Centre Est
			97,40% des actions LVL Médical Corse
			99,67% des actions LVL Médical Est
			99,96% des actions LVL Médical Ouest
			99,88% des actions LVL Médical Paris et Nord
			99,70% des actions LVL Médical Sud
			100,00% des actions LVL Médical Sud Ouest

25.5.- Covenants

Les clauses de défaut applicables aux OBSAAR sont usuelles pour ce type de contrats (non respect des covenants, procédure collective, défaut sur un autre emprunt significatif, etc.) et ne sont pas applicables à la clôture de l'exercice.

Le covenant lié à l'OBSAAR est le suivant :

Dette nette consolidée / Ebitda consolidé proforma. Ce ratio doit être inférieur à 2,0

Au vu des comptes arrêtés, ce covenant est respecté.

26.- Fournisseurs et autres crédetes courants

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Variation périmètre	Variation	Clôture au 30/09/2009
Dettes fournisseurs	7 759	2	844	8 605
Dettes s/ acquis. d'actifs	1	-	462	463
Dettes sociales	7 739	781	1 507	10 027
Dettes fiscales	1 696	48	1 675	3 419
Dividendes à payer	-0	-	0	-
Autres dettes	558	1 119	-207	1 470
Total Fournisseurs et autres créditeurs	17 753	1 950	4 281	23 984

Les dettes fournisseurs ont une échéance inférieure à 1 an.

27.- Autres passifs courants

(En milliers d'euros)	Ouverture 30/09/2008	Mouvements de l'exercice	Clôture au 30/09/2009
Ecart de conversion - passif	-	-	-
Prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	718	139	579
Subv. d'investissement nettes - part < 1 an	-	-	-
Total Autres passifs courants	718	139	579

28.- Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Les seuls actifs financiers constatés à la juste valeur à la clôture de chaque exercice sont les valeurs mobilières de placement, et pour les autres catégories, la juste valeur est proche de la valeur comptable.

(En milliers d'euros)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Juste valeur (1)
ACTIFS :			
Actifs financiers non courants	A, B, C ou D	769	769
Autres actifs long terme	C	620	620
Créances client	D	19 447	19 447
Autres débiteurs (2)	D	799	799
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B	37 953	37 953
PASSIFS :			
Dettes financières courantes et non courantes	C	57 381	57 381
Autres passifs non courants (2)	D	2 230	2 230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	8 605	8 605

Autres passifs courants (2)	D	1 933	1 933
-----------------------------	---	-------	-------

(1) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur.

(2) Hors créances et dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

(3) L'OBSAAR étant une dette à taux variable, sa juste valeur n'est pas modifiée par les évolutions des taux d'intérêts.

A : actifs disponibles à la vente,

B : actifs à la juste valeur par le résultat,

C : actifs et passifs évalués au coût amorti,

D : actifs et passifs évalués au coût,

E : placements détenus jusqu'à l'échéance. Aucun actif ne répond à cette définition sur les exercices présentés.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent uniquement les dépréciations sur les créances clients et la dépréciation des titres non consolidés (cf. notes 16.4.-, et 2.18.-).

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultats. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres à l'exception des plus et moins value enregistrées sur les actions propres gérées dans le cadre du contrat de liquidité. Cette charge nette de 50 k€ a été imputée sur les réserves consolidées hors effet d'impôt.

Instruments dérivés :

Le groupe n'a pas mis en place d'instruments dérivés.

29.- Effectifs

	Effectif moyen au 30 septembre 2009		
	Assistance médicale à domicile	Soins infirmiers à domicile	Total groupe
Siège	53	29	82
Direction de zone	40		40
Assistants techniques	235	21	257
Infirmières conseil et diététiciennes	69	55	125
Administratifs	52	11	64
Logistique et maintenance	37		37
Développement	66		66
Personnel infirmier		984	984
Total	554	1 100	1 654

30.1.- Risques de crédit :

La société n'est pas exposée à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. La société n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers.

Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs.

La stratégie de placement de la trésorerie du groupe vise à ne courir aucun risque :

- sélection de placements sécurisés (SICAV de trésorerie en euros ou certificats de dépôt négociables) gérés par des établissements bancaires de premier plan
- durées de placement courtes
- revue régulière des performances des supports de placement retenus
- répartition des placements sur les différents supports et établissements bancaires afin de répartir les risques

30.2.- Risques de liquidité :

Compte tenu :

- de son niveau de performance,
- du renforcement de sa structure financière :
 - o l'endettement financier net représente 39% des capitaux propres totaux
 - o l'endettement financier net représente 67% de l'Ebitda consolidé
- de l'émission d'OBSAAR de 60 M€, qui donne au groupe les moyens de financer son développement et ses investissements non récurrents (rénovation du système d'information notamment)
- de son niveau de trésorerie active (38 M€ au 30/09/2009),

le groupe LVL Médical ne court pas de risque de liquidité significatif.

Pour cette raison, il a semblé inutile de présenter le détail des échéances des actifs et passifs de moins d'un an.

30.3.- Risques de marché

30.3.1.- Risques de taux

Comme indiqué note 25.3.-, compte tenu de l'augmentation de son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts, le groupe a mis en œuvre une stratégie de couverture contre ce risque.

Cette stratégie consiste à :

- effectuer un suivi actif de l'évolution des marchés de taux
- optimiser la couverture en arbitrants régulièrement le niveau de couverture et le risque de perte en opportunité

Cette mission est conduite par un partenaire spécialisé dans ce domaine.

Les instruments souscrits collent au plus près à la dette OBSAAR qu'ils couvrent en termes de : indice de référence, périodicité, date et modalités de fixing. Ce sont des instruments de couverture classique de type swap ou tunnel.

Au 30/09/2009, le groupe est couvert comme suit contre la hausse des taux :

	2010	2011	2012	2013
% dette nette couvert	73%	35%	8%	8%
taux maximum couvert	1,7%	2,5%	2,4%	2,4%

30.3.2.- Risques de change :

La société n'est pas exposée à des risques de change. En effet, l'ensemble des sociétés du groupe font partie de la zone euro, et le chiffre d'affaires est facturé en euros, pour l'essentiel. Il n'existe pas à la clôture des exercices présentés d'actifs ou passifs en devises significatifs.

30.3.3.- Risque sur actions :

Le groupe LVL Médical ne détient pas de portefeuilles d'actions tierces.

En revanche, le groupe détient au 30/09/2009, 4 900 titres d'autocontrôle, d'une valeur brute de 73 k€ (cf. 21.2.-). Le risque est donc non significatif.

31.- Engagements hors bilan

31.1.- Engagements de rachats des actions détenues par les minoritaires

Comme indiqué note 3.2.-, il n'existe aucun engagement de rachat de titres minoritaires qui ne soit comptabilisé au bilan consolidé.

31.2.- Engagements liés aux emprunts

Le détail des engagements est donné en note 25.4.-.

31.3.- Engagements liés aux instruments financiers

Hormis les engagements liés aux instruments de couverture du risque de taux, qui sont la contrepartie directe des flux d'intérêts de la dette, et ne représentent pas un risque en tant que tel, il n'existe aucun engagement significatif non comptabilisé au bilan consolidé.

31.4.- Engagements liés aux contrats de location simple irrévocables

Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 7 950 k€ au 30/09/2009, dont 6 282 k€ à échéance supérieure à un an.

31.5.- Engagements liés aux commandes d'immobilisations significatives :

Il n'existe aucun engagement significatif lié aux commandes d'immobilisations.

31.6.- Autres engagements donnés

Néant

31.7.- Autres Engagements reçus

Néant

32.- Informations sur les parties liées

32.1.- Avantages accordés aux dirigeants du Groupe

Voici la synthèse des avantages accordés aux dirigeants du groupe

	Montant en k€
Avantages à court terme	
- Rémunérations, salaires et indemnités	403
- Charges sociales / salaires	186
Avantages postérieurs à l'emploi	NA
Autres avantages à long terme	NA
Paiements en actions	1 125

Les dirigeants s'entendent :

- Des membres du Conseil d'Administration
- Du Directeur Général Délégué non administrateur

Les dirigeants se sont vu allouer des stock-options à hauteur de :

- 700 000 stock-options au titre du plan mis en œuvre en novembre 2006
- 270 000 stock-options au titre du plan mis en œuvre en octobre 2007

(cf. note 10.-).

Une partie des avantages à court terme est versée par la société JCL Finances, qui contrôle LVL Médical Groupe.

Ces avantages à court terme incluent 8 k€ de jetons de présence.

Il n'y a ni avance, ni crédit, ni avantage visé par la nouvelle loi TEPA, alloué aux membres de la Direction.

32.2.- Transactions réalisées avec les sociétés non consolidées ayant des dirigeants en communs

Les prestations de service en matière commerciale, administrative et de direction facturées au groupe par la société JCL Finances se sont élevées sur l'exercice à 1 839k€ k€ HT.

Les loyers facturés par la société LEROVAL1 au groupe au titres des locaux situés 23 rue Bossuet, 69006 Lyon, se sont élevés sur l'exercice à 11 k€ HT.

33.- Détail du tableau des flux de trésorerie consolidés

33.1.- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe LVL Médical a généré une capacité d'autofinancement consolidée (avant coût de l'endettement financier net et impôt) de 28,3 M€.

La variation du BFR a généré un flux de trésorerie de +0,2 M€, selon le détail suivant :

(En Milliers d'euros)	30/09/2009
Var° des stocks et encours	-357
Clients et comptes rattachés nets	-1 717
Var° des autres débiteurs	140
ACTIF CIRCULANT	-1 934
Var° des fournisseurs	844
Var° des autres créditeurs	1 307
PASSIF CIRCULANT	2 152
Var° des charges à répartir	
Variation du BFR	217

Les décaissements d'impôt se sont élevés à -2,5 M€, le Groupe ayant bénéficié d'un remboursement d'IS 2008 de 0,8 M€ sur la France.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles se sont donc élevés sur l'exercice à 26 M€.

33.2.- Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.

Les flux de trésorerie liés aux investissements s'élèvent à -24,2 M€, dont :

- -13,6 M€ d'investissements en immobilisations incorporelles et corporelles, dont :
 - -10,9 M€ d'investissements en matériel médical ;
 - -1,0 M€ d'investissements incorporels et logiciels ;
 - -0,3 M€ de matériel informatique et bureautique
 - -1,4 M€ d'agencements et installations générales, dont 0,3 M€ en Allemagne. Sur la France, 0,4 M€ ont été dépensés pour l'aménagement du nouveau siège social et 0,3 M€ pour l'aménagement des agences du groupe.
- +0,6 M€ de produit de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, dont 0,2 M€ au titre de la cession d'un bien immobilier sis à Nîmes, et 0,2 M€ au titre de la cession de l'activité MAD de l'agence de St Etienne
- -11,1 d'incidence des variations de périmètre, liés aux rachats successifs d'activités de soins intensifs en Bavière : Lynn's Best au 01/10/2008, HeiLoMed au 01/01/2009, les agences de Nuremberg et Ingolstadt de Pro Vita au 01/04/2009 et celle de Passau au 01/08/2009.

33.3.- Flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Les flux de trésorerie liés au financement de - 14,5 M€ se décomposent en :

- Rachat d'actions propres à hauteur de -13,4 M€
- Remboursement d'emprunts : -0,3 M€ de locations financières
- Intérêt financiers nets versés : -0,6 M€
 - - 1,6 M€ d'intérêts versés
 - + 1 M€ d'intérêts reçus des équivalents de trésorerie
- auxquels viennent s'ajouter -0,2 de dividendes versés aux minoritaires.

La variation de trésorerie sur l'exercice s'établit donc à -12,7 M€.

Sans l'impact des décaissements non récurrents que constituent :

- les rachats d'actions propres : -13,4 M€
- les acquisitions de structures de soins intensifs en Allemagne : -11,1 M€

la variation de trésorerie aurait été positive de +11,9 M€ : ces 11,9 M€ représentent la capacité de désendettement du groupe sur l'exercice 2009.

34.- Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la date de clôture qui donnerait lieu à des ajustements significatifs des états financiers.